



Parents d'élèves des écoles parisiennes :

Pour vos enfants, soutenez la mobilisation des animateurs et ASEM, il y a urgence !

Les organisations syndicales SUPAP-FSU et Cfdt de la Ville de Paris constatent ensemble la dégradation au fil des années des conditions d'accueil des enfants et des conditions de travail des personnels d'animation/ASEM dans les écoles parisiennes.

Sous-effectifs quotidiens, formation insuffisante et précarité massive des personnels, souffrance et épuisement des équipes, augmentation de la charge de travail des encadrants, rémunérations ne permettant pas de vivre décemment ne peuvent qu'impacter les conditions et la qualité de l'accueil des enfants.

Les mesures prises par la Ville de Paris suite à la mobilisation des personnels d'animation et ASEM en novembre et décembre 2023 sont très insuffisantes.

Pour un service public municipal dans les écoles digne des ambitions portées par le projet éducatif territorial parisien, nous parents d'élèves, demandons à la Ville de Paris de répondre positivement aux attentes des organisations syndicales SUPAP-FSU et Cfdt :

- La titularisation ou contractualisation des milliers d'animateurs permanents illégalement employés à la vacation
- Des brigades de remplacement d'animateurs titulaires permettant de répondre aux centaines de postes non pourvus chaque jour dans les écoles
- Des formations diplômantes (BPJEPS-DEJEPS-DESJEPS) pour tous les personnels d'animation (moins de la moitié des agents sont formés actuellement et uniquement avec des brevets prévus pour la pratique non professionnelle/occasionnelle de l'animation)
- Des temps hebdomadaires de réunions d'équipe pour tous les intervenants animateurs/ASEM
- Dans chaque école : 1 suppléant de REV (Responsable Éducatif Ville), 1 animateur lecture BCD/EPL, 1 bureau pour chaque REV
- Dans chaque école maternelle : 1 ASEM par classe, 1 agent formé et déchargé d'enfants pour assurer l'hygiène corporelle/change pendant l'interclasse et les journées de centre de loisirs
- Des postes supplémentaires et une formation adaptée pour accueillir les enfants en situation de handicap
- L'arrêt des regroupements de 3, 4 voire 5 écoles en un seul centre de loisirs pendant les vacances scolaires
- L'augmentation des rémunérations et des perspectives d'évolutions de carrière pour redonner de l'attractivité aux métiers des filières animation et ASEM

Aujourd'hui je signe cette pétition pour que la Ville de Paris agisse pour remédier au plus vite aux dysfonctionnements que nous déplorons et qui motivent la grève des agents animateurs et ASEM du 23 au 26 janvier :

<https://chng.it/n5C2mZPvm6> ou

**Venez également soutenir les personnels d'animation/ASEM en grève
Mardi 23 janvier à 15h place de l'Hôtel de Ville**

